

FRANCE-ALGERIE : VERS UNE RECONCILIATION MEMORIELLE ?

Date de mise en ligne : mai 2021

Et si l'on réparait les erreurs du passé ?

Exposer son point de vue sur des questions mémorielles précises et débattre.

- **Thème** : histoire
- **Niveau** : C1
- **Public** : adultes
- **Durée indicative** : 2h30 (dont 30 minutes de préparation au cours)

PARCOURS PEDAGOGIQUE

Étape 1 – Se préparer au visionnage	2
• S'imprégner des événements historiques dont il est question dans l'émission	2
• Échanger autour de la question des mémoires (activité 1)	2
Étape 2 – Identifier le sujet de l'émission	3
• Comprendre les informations principales de l'interview (activité 2)	3
Étape 3 – Comprendre la problématique de l'émission	3
• Comprendre des informations précises autour de la mort d'Ali Boumendjel (activité 3)	3
• Comprendre les positions de Benjamin Stora (activité 4)	4
• Caractériser le ton du discours (activité 5)	5
Étape 4 – Approfondir la problématique de l'émission	5
• Exposer son point de vue sur des questions mémorielles (précises) et débattre (activité 6)	5
Pour aller plus loin	6

OBJECTIFS COMMUNICATIFS / PRAGMATIQUES

- S'imprégner des événements historiques en question.
- Échanger autour de la question des mémoires.
- Comprendre les informations principales de l'interview.
- Comprendre des informations précises autour de la mort d'Ali Boumendjel.
- Comprendre les positions de Benjamin Stora.
- Exposer son point de vue sur des questions mémorielles précises, débattre.

OBJECTIF LINGUISTIQUE

- Comprendre et utiliser le lexique de l'interview.

OBJECTIF (INTER)CULTUREL

- Découvrir les relations historiques particulières entre la France et l'Algérie.

ÉTAPE 1 – SE PRÉPARER AU VISIONNAGE

→ **S'imprégner des événements historiques dont il est question dans l'émission**

→ **Échanger autour de la question des mémoires (activité 1)**

Culture, interaction orale – individuel, petits groupes – 20 min (supports : vidéos, fiche apprenant).

Lors de la séance qui précède le cours, expliquer aux apprenant·e·s qu'il·elle·s vont devoir, pour le prochain cours, visionner de courtes vidéos qui leur permettront de comprendre les relations entre la France et l'Algérie depuis le milieu du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. La mise en route se fera donc selon le principe de la classe inversée.

Proposer ensuite aux apprenant·e·s la consigne suivante :

Choisissez deux vidéos parmi celles proposées par votre professeur·e. Visionnez-les en prêtant attention aux images, aux commentaires (choix du lexique, ton de la voix off, fond musical), à l'angle choisi, à l'objectif du reportage/de la vidéo. Notez éventuellement ce qui vous a frappé dans les vidéos choisies.

Vidéos proposées :

1935 : La vie en Algérie française (Journées de sport a Michelet) - YouTube

L'Algérie en 1946 - YouTube

DOC Algérie coloniale : La moisson sera belle - YouTube

Misère de la Kabylie - Albert Camus - YouTube

La guerre d'Algérie en trois minutes - YouTube

1962 : le départ d'Alger - Karambolage - ARTE - YouTube

ou les Pieds Noirs quittent l'Algérie : <https://www.youtube.com/watch?v=MA96CMPRCd4>

Au cours suivant, distribuer la fiche apprenant. Former des groupes de trois à quatre apprenant·e·s. Les inviter à lire la consigne et la citation de Paul Ricœur, lever les difficultés lexicales. Passer parmi les groupes afin de s'assurer que la consigne a été bien comprise.

Faites l'activité 1. Que pensez-vous de la question des mémoires dont parle le philosophe Paul Ricœur ? À votre avis, est-il vrai que certains peuples souffrent d'un trop de mémoire alors que d'autres semblent en manquer ? Les mémoires de faits historiques communs à deux peuples peuvent-elles être les mêmes ? Échangez librement vos opinions en prenant appui sur les vidéos que vous avez regardées avant le cours.

Enfin, faire émettre des hypothèses sur le sujet du cours.

À votre avis, quel sera le sujet de l'interview que nous allons étudier pendant le cours ?

Pistes de correction / Corrigés :

- Personnellement, je pense qu'il convient de parler de mémoires, au pluriel. Car chacun perçoit à sa manière la réalité qui l'entoure, les événements qu'il traverse. Certes les faits historiques peuvent être identiques, je pense ici à l'occupation française de l'Algérie ou à celle d'une partie de l'Europe par les troupes allemandes d'Hitler, mais cela c'est l'Histoire avec un h majuscule et à côté, il y a les histoires individuelles, les expériences de vie quotidienne.

- D'accord avec toi, c'est cela qu'il faut aller chercher dans les documents d'époque : ici, dans le cas de l'Algérie, dans les reportages, les films datant de la période coloniale. Mais là, les films d'époque ont tous été réalisés par des Français, donc on n'a qu'un point de vue. Et le dénominateur commun, c'est l'exaltation de l'œuvre coloniale française, bref la propagande en faveur du système colonial.

- Bon, il y a tout de même Camus qui dénonce la misère de la Kabylie exploitée par les chefs locaux et le système colonial.

- C'est vrai, c'est une voix honnête, discordante mais c'est un citoyen français.

- Moi j'ai essayé de retrouver les conditions de vie des Algériens. Et les Algériens que l'on voit surtout, ce sont des paysans aux traditions agricoles arriérées en contraste avec la modernité et les bienfaits sociaux apportés par la France : je pense au film *La moisson sera belle*. Alors, si j'étais Algérien, je me sentirais instrumentalisé, humilié par ce genre de film. C'est sûr, que si les grands-parents ont transmis ce genre de souvenirs à leurs petits-enfants, ceux-ci conservent sûrement de la rancœur à l'égard de la France.

- Et en contraste, je vous conseille de regarder quelques minutes *1935 : La vie en Algérie française (Journées de sport à Michelet)*. C'est sans doute réducteur, quelques images familiales des loisirs de la bourgeoisie urbaine française, mais cela donne une idée des souvenirs que les Français ont pu conserver en mémoire, au-delà de leurs activités d'administrateur, d'ingénieur ou d'enseignant.

- Mais avec l'indépendance, ils ont tout perdu et ont dû quitter précipitamment l'Algérie, ce qui peut expliquer le refoulement de douloureux souvenirs, le sentiment d'exil en France donc le trop peu de mémoire que souligne Ricoeur.
- Sans parler des traumatismes de la guerre d'Algérie et là, ça vaut pour chaque communauté.
- C'est vraiment complexe mais ce qui ressort, c'est que ces mémoires sont très différentes selon que l'on soit Français ou Algérien et profondément antagonistes. Je pense donc qu'on va parler de ce sujet.



Pour en savoir plus : consulter le rapport de Benjamin Stora, *Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie* : [Rapport stora memoire sur la colonisation et la guerre d'Algerie | Vie publique.fr \(vie-publique.fr\)](#)

ÉTAPE 2 – IDENTIFIER LE SUJET DE L'ÉMISSION

→ Comprendre les informations principales de l'interview (activité 2)

Compréhension orale – binômes – 15 min (supports : vidéo, fiche apprenant).

Former des binômes et lire la consigne. Diffuser une première fois la vidéo en entier.

Réalisez l'activité 2 : regardez l'interview de Benjamin Stora dans son intégralité. Quel résumé correspond le mieux au contenu de cette interview ? Justifiez oralement votre réponse.

Laisser le temps aux apprenant·e·s de comparer leurs réponses.

Mettre en commun en groupe-classe.

Pistes de correction / Corrigés :

- C'est le résumé n°2.

→ Il y est question de la reconnaissance par Emmanuel Macron de la responsabilité de la France dans l'assassinat d'Ali Boumendjel, responsable politique algérien.

→ Benjamin Stora dit bien qu'il s'attend à ce qu'Emmanuel Macron fasse vraisemblablement d'autres annonces l'année prochaine puisque le président a dit lui-même qu'il ne s'arrêterait pas là.

→ Stora souligne aussi qu'un événement inattendu peut toujours entraver un processus de réconciliation comme ce fut le cas avec Jacques Chirac.

Résumé n°1

→ L'information principale (la reconnaissance de la responsabilité de la France dans l'assassinat d'Ali Boumendjel) ne figure pas dans le résumé.

→ Stora rapporte le fait que des intellectuels français s'étaient émus et avaient protesté contre l'assassinat et l'enlèvement d'Ali Boumendjel, mais il ne parle pas de leur opposition à la politique menée par leur gouvernement.

→ Il parle bien des différences mémorielles entre Français et Algériens.

→ Il ne se présente pas comme un modèle de réconciliation, au contraire, c'est Patrick Simonin qui dit que Benjamin Stora est le symbole du lien qui unit les peuples français et algérien.

Résumé n°3

→ L'information principale (la reconnaissance de la responsabilité de la France dans l'assassinat d'Ali Boumendjel) ne figure pas non plus dans le résumé.

→ Benjamin Stora fait plusieurs fois référence à son rapport, il ne profite pas de cette interview pour en détailler le contenu. Il rapporte des faits passés mais ne condamne pas ouvertement les assassinats politiques qui ont marqué la guerre d'Algérie.

→ Il est vrai qu'il espère bien qu'aucun événement extérieur n'arrêtera le processus de réconciliation entamé par le président français et salué par la presse algérienne.

ÉTAPE 3 – COMPRENDRE LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉMISSION

→ Comprendre des informations précises autour de la mort d'Ali Boumendjel (activité 3)

Compréhension orale – individuel – 15 min (supports : vidéo, fiche apprenant)

Individuellement. *Faites l'activité 3 : écoutez la première partie de l'interview et répondez aux questions.*

Diffuser l'interview du début à 3'08.

Demander aux apprenant·e·s de vérifier leurs réponses avec leur voisin·e avant de corriger en groupe-classe. Montrer une seconde fois l'extrait et faire des pauses, si nécessaire.

Pour la mise en commun, noter les mots-clés au tableau.

Pistes de correction / Corrigés :

1. L'objectif de ce rapport, c'était de permettre une reconnaissance mémorielle et un dialogue entre la France et l'Algérie.
2. Ali Boumendjel a été enlevé, torturé, déféstré (jeté par une fenêtre dans le but de tuer) / assassiné, et son assassinat a été déguisé / maquillé (modifié l'aspect, falsifié pour tromper les gens) en suicide.
3. Cette reconnaissance de responsabilité est importante parce qu'elle va au-delà de la reconnaissance de l'assassinat d'une personne, elle désigne un système mis en place à l'époque / institutionnalisé en France.
4. Benjamin Stora a choisi de mettre en lumière Ali Boumendjel dans son rapport parce qu'il pensait qu'à travers l'itinéraire exemplaire d'un homme, on pouvait éclairer une période, une situation, une guerre et parce qu'il connaissait bien l'itinéraire d'Ali Boumendjel.

→ Comprendre les positions de Benjamin Stora (activité 4)

Compréhension orale – individuel – 15 min (supports : vidéo, fiche apprenant)

Inviter les apprenant·e·s à prendre connaissance de la consigne.

Réalisez l'activité 4 : dans la seconde partie de l'interview, Patrick Simonin et Benjamin Stora abordent quatre points précis. Visionnez cette partie, prenez des notes quant aux affirmations de Benjamin Stora concernant ces quatre points.

Diffuser la seconde partie de l'interview, de 3'08 jusqu'à la fin. Faire une pause après chacun des points concernés pour faciliter la prise de notes. Inviter les apprenant·e·s à comparer leurs réponses. Rediffuser si nécessaire.

Procéder ensuite à la mise en commun.

Pistes de correction / Corrigés :Les mémoires

- Elles sont très différentes, antagonistes, séparées de nombreuses années. De même, les imaginaires dans le rapport à l'histoire sont très différents.
- L'histoire de la colonisation, pour certains Algériens, a été une période très sombre, une période de dépossession, de cruauté, d'exactions et, pour certains Français, au contraire, la colonisation, c'était la grande France, c'était l'Exposition coloniale de 1931.

Les préconisations

- Faciliter l'accès aux archives, c'est tout à fait décisif.
- Établir un guide des disparus algériens de la guerre d'Algérie mais aussi européens.
- Assurer correctement l'entretien des cimetières européens et juifs en Algérie. C'est tout un travail de deuil qui peut s'accomplir 60 ans après.
- Ce n'est pas seulement regarder la question franco-algérienne sur le plan mémoriel, abstrait mais c'est affronter des questions très concrètes, très pratiques.

Les incidents de parcours

- Très souvent, ils entravent les processus de sortie de crises (provocations, phrases radicales, oukases) et l'interlocuteur en face fait marche arrière. Cas de Jacques Chirac avec l'Algérie en 2005, au moment on était sur le point de signer un traité d'amitié, il y a eu en France en février 2005 la Loi de la colonisation positive. Ce traité n'a jamais pu être signé. Donc, on n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise.

La Méditerranée

- Elle oblige Français et Algériens à s'entendre parce que la France et l'Algérie se regardent.
- L'Algérie a une immense frontière avec l'Europe et la Méditerranée rassemble ce pays et ce continent.
- Elle est le berceau de grandes cultures et civilisations, d'affrontements, elle peut être aussi, le lieu d'une paix retrouvée, de mémoires réconciliées. Elle peut devenir un lieu de la culture de la réconciliation.

→ Caractériser le ton du discours (activité 5)

Analyse du discours – petits groupes – 15 min (supports : fiche apprenant, transcription, vidéo)

Imprimer et distribuer la transcription. Former de petits groupes de 3 personnes. Diffuser une dernière fois l'interview si les apprenant·e·s le souhaitent.

Réalisez l'activité 5 : comment caractériser le ton adopté par Benjamin Stora dans cette interview ? Lisez la transcription en faisant tout particulièrement attention à la manière dont il répond aux questions de Patrick Simonin et échangez à ce sujet avec votre groupe.

Passer parmi les groupes en qualité de personne ressource. Laisser le temps aux apprenant·e·s d'échanger et de se mettre d'accord sur une réponse.

Mettre en commun en groupe classe.

Pistes de correction / Corrigés :

- J'ai l'impression que le ton adopté par Benjamin Stora est celui de la prudence. On le voit dès le début quand Patrick Simonin demande si le geste d'Emmanuel Macron est de nature à permettre une réconciliation importante, il répond que c'est un pas important, un pas en avant dans la bonne direction. Ce n'est pas un oui catégorique.

- Oui, c'est vrai, un peu plus loin, on retrouve la même prudence : à la question « vous diriez quoi, c'est historique ? », il répond « pour moi, c'est très important bien sûr ». Donc, il n'évite pas les questions mais il est un peu en retrait par rapport aux mots prononcés par le journaliste.

- Et il y a d'autres exemples dans l'interview où il ne répond pas par un oui direct mais par « moi, je pense que oui, il en fera vraisemblablement, ça me paraît évident », etc. On dirait qu'il marche sur un terrain glissant, où tout peut vite dérapier, d'où cette modération, cette prudence.

- C'est possible mais c'est aussi un historien, un universitaire qui travaille depuis des décennies sur la guerre d'Algérie et les relations Algérie-France. Il maîtrise le sujet et s'exprime en scientifique, en s'appuyant toujours sur des faits, des noms précis, avec le souci des mots exacts. Ainsi, quand le journaliste dit que la mort d'Ali Boumendjel a été déguisée en suicide, Benjamin Stora dit « maquillée en suicide ». Le terme lui semble plus correct. Et il développe ensuite avec précision les circonstances et les répercussions de cet assassinat.

- Moi, si je devais résumer ce qui vient d'être dit, je dirais que c'est le discours d'un homme érudit, ardent défenseur de cette réconciliation mais lucide et sage, d'où un discours au ton modéré, prudent.

ÉTAPE 4 – APPROFONDIR LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉMISSION**→ Exposer son point de vue sur des questions mémorielles (précises) et débattre (activité 6)**

Production et interaction orales – individuellement, petits groupes – 40 min (support : fiche apprenant)

Lire la consigne de l'activité et fournir les explications nécessaires. Préciser aux apprenant·e·s qu'il·elle·s disposent de 20 minutes de préparation pour lister d'abord individuellement les principaux points de leur exposé et rechercher/vérifier d'éventuelles informations à l'aide de leur téléphone ou de leur tablette.

Faites l'activité 6 : votre pays ou votre région, comme tant d'autres, recèle des blessures cachées, des souvenirs historiques douloureux qui entravent encore les relations entre citoyens et/ou avec les pays voisins. Que faire pour aboutir à une réconciliation mémorielle ? Exposez votre point de vue en quelques minutes et discutez-en avec vos collègues.

Ensuite, former des groupes de trois à quatre apprenant·e·s et procéder aux échanges en groupes. Encourager les apprenant·e·s à réemployer le lexique des activités précédentes et à interagir : demander un éclaircissement, une explication complémentaire, établir un parallèle, etc.

Passer parmi les groupes en qualité de personne ressource, noter les erreurs éventuelles et faire un retour linguistique si nécessaire.

Pistes de correction / Corrigés :

- Comme vous le savez, je m'appelle Juan, je suis espagnol et j'ai 36 ans. Je suis né à Madrid en 1985, après la dictature franquiste, dans un contexte de transition démocratique. Mais mon enfance et mon adolescence ont été marquées par les récits de mes parents qui ont grandi sous la dictature instaurée par le général Franco (de 1936 à 1977) et ceux de mes grands-parents qui étaient adolescents lors de la guerre civile espagnole (de 1936 à 1939).

Mes grands-parents, aujourd'hui décédés, étaient plutôt de gauche, sensibles aux revendications sociales des milieux ouvriers. Lorsqu'ils parlaient de la guerre, ils nous rapportaient les souvenirs des bombardements des villes (pas seulement Guernica), des massacres de civils perpétrés par des soldats et des groupes paramilitaires, la violence des discours politiques où il n'y avait pas de place pour la nuance. Mais si j'étais né dans une famille de droite, j'aurais

entendu parler des incendies d'églises et de monastères, du massacre des détenus de la prison de Madrid, tout cela bien sûr perpétré par les républicains de gauche.

La mémoire de mes parents, nés bien après la guerre civile, reste marquée par l'endoctrinement du régime conservateur, national-catholique, instauré par le général Franco, par l'absence de liberté d'expression, la peur de la police qui pratiquait encore la torture, les disparitions et les assassinats des opposants au régime. À l'opposé, une partie de la droite garde le souvenir d'une époque de stabilité où régnaient l'ordre et la vertu. Ainsi, vous voyez combien nos mémoires sont encombrées, différentes et antagonistes.

Moi, je me retrouve porteur de tout ce passé qui a été volontairement mis de côté par la loi du 15 octobre 1977 qui instaurait une période d'impunité de 30 ans pour les auteurs des crimes commis sous la dictature et d'amnésie politique volontaire afin d'assurer la transition démocratique. Mais en 2018, le gouvernement a enfin créé une commission de la vérité sur les crimes commis pendant la guerre civile et la dictature franquiste. Ouvrir les archives, enquêter sur ce passé douloureux est un pas important pour comprendre les crimes commis de part et d'autre et donc pour réconcilier les mémoires à partir de la vérité historique. Mais encore faut-il que toutes les parties s'engagent dans ce processus et là, ce n'est pas encore gagné. On le voit très bien avec les cas des nouveaux nés volés sous les franquisme et jusque dans les années 80, où la justice se retranche parfois derrière la prescription des faits et les médecins, les religieuses, l'Église catholique refusent de donner aux victimes les informations qui leur permettraient de retrouver plus aisément qu'aujourd'hui leurs parents biologiques.

En conclusion, je pense que la réconciliation des mémoires est un long travail qu'il convient de confier à des historiens passionnés et sages tels que Benjamin Stora. Il nécessite le courage de faire toute la vérité et d'assumer le poids de cette vérité : ceux qui nous ont précédé n'étaient pas tous des victimes, ils étaient peut-être du côté des bourreaux.

- Merci pour ton exposé, Juan. C'était très clair. Mais il y a tout de même un point que je ne comprends pas bien et que je n'accepterais pas si j'étais espagnol. Comment se fait-il que vous ayez été obligé d'attendre plus de 40 ans pour que cette commission de 2018 soit créée ? Vous aviez le droit de savoir ce qu'il s'était passé, droit à la justice d'autant plus que les témoins de ces événements disparaissaient peu à peu. Et c'est la vérité historique qui permet de consolider une démocratie au lendemain d'une dictature et non pas l'oubli forcé. Etc.

POUR ALLER PLUS LOIN

Il est possible d'inviter les apprenant·e·s à écrire un article de presse dans un quotidien francophone afin de donner un retentissement mondial à la question mémorielle présentée lors de l'activité précédente et faire pression sur les autorités de son pays.

À signaler tout récemment le « coup de froid » venu des autorités algériennes et qui semble donner raison aux craintes de Benjamin Stora : [Un conseiller du président algérien affirme que la France « a répandu l'analphabétisme » \(lefigaro.fr\)](https://www.lefigaro.fr/actualites-algerie/2021/05/01/un-conseiller-du-president-algerien-affirme-que-la-france-a-repandu-l-analphabétisme-20210501)